

Règlement courses adultes

Tour du Lac du Val d'Auron (Dimanche 19/11/2023), Esplanade Mendes France à BOURGES

> **Courses 1 tour (5,5km), duo (5,5km), 2 tours (11km) et MaraTDLon (42km)** : ouvertes à toute personne née en 2008 et avant.

> **Course Duo** : Vous êtes inséparable ? Nous vous proposons de faire 1 tour à deux. Passez la ligne d'arrivée main dans la main et partagez un bon moment ensemble...

> **Course MaraTDLon** : Parcourez seul, mais surtout en équipe de 2 à 6, les 6 boucles de 7 kms afin de mettre cette distance mythique à votre tableau des courses à pied. Les coureurs de l'équipe se répartissent les 6 tours à effectuer. Chacun court avec le bâton témoin qu'il transmet à son coéquipier dans la zone de changement située sur l'esplanade. Il appartient à l'équipe de gérer ces changements.

Exemple : Pour une équipe de 4 coureurs

Coureur 1 = **2 Tours**, Coureur 2 = **1 Tour**, Coureur 3 = **1 Tour**, Coureur 4 = **2 Tours**

Gestion du changement aux tours 3,4 et 5

> **Inscription des mineurs** : Uniquement en fournissant une autorisation parentale (en plus du certificat médical).

> **Course inscrite au calendrier de la FFA** : le parcours se compose d'une boucle faisant le tour du lac, mesurant 5500 mètres, à effectuer une ou deux fois, à allure libre. Le parcours du MaraTDLon consiste en une boucle additionnelle de 1500 m à celle du tour du lac, traversant le golf de Bourges à effectuer 6 fois. Arrivée au niveau de l'esplanade, en tête de lac.

> **3 départs** : à 9h pour le MaraTDLon, 10 h 30 pour les courses 1 tour et duo, 10h45 pour la course 2 tours. Le départ se situe au niveau du pont de l'esplanade.

> **Echauffement cardio** : Un échauffement cardio de 5 à 10 min est prévu sur la zone de départ avant chaque course du 1T/Duo et 2 Tours.

> **Tarif de groupe** : pour 10 inscriptions payantes, la 11e est offerte. Bulletin groupe à demander à l'organisation du tour du lac (hors MaraTDLon).

> **Challenge entreprise** : Afin de fédérer les salariés des entreprises, il est proposé un challenge uniquement sur le MaraTDLon. Venez défendre les couleurs de votre entreprise. Les 3 premières entreprises seront récompensées.

> **Remboursement** : l'inscription est considérée comme ferme et définitive, il ne sera procédé à aucun remboursement.

En cas d'annulation de la course pour cas de force majeure, le remboursement sera réalisé par notre prestataire chronométrage moyennant 3€ de frais de traitement.

> **La puce** est directement intégrée à votre dossard. Pour le MaraTDLon, la puce sera intégrée au bâton témoin ou bracelet transpondeur que les coureurs se transmettront à chaque changement.

> **Dossier** : pour tout dossier incomplet, les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'inscription.

> **Inscription** : Uniquement par internet jusqu'au 16/11/2023 23h59, pas de changement de course après la clôture des inscriptions. 1 T-Shirt **Brooks** offert aux 1500 premiers coureurs inscrits.

Pour le challenge entreprise, mettez dans le formulaire d'inscription, le nom de l'entreprise et le Numéro de l'équipe si plusieurs engagées.

> **Certificat médical ou licence FFA** : les non licenciés à la Fédération Française d'Athlétisme doivent fournir obligatoirement un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition (datant de moins d'un an le jour de la course) et les licenciés FFA une photocopie de leur licence.

> **Retrait des dossards** : les dossards seront remis sur présentation d'une pièce d'identité.

Retrait le Samedi 18/11/23 de 14h30 à 18h sur place ou le jour de la course jusqu'à **10h (8h30 pour le MaraTDLon)**

Pour les équipes MaraTDLon, 1 référent vient retirer tous les dossards de son équipe avec les pièces manquantes.

> **Récompenses vainqueurs** : Sur 1T, 2T, les 3 premiers au scratch (H+F). Sur 1T duo, premier au scratch (H+F+Mixte). Sur le MaraTDLon, les 3 premiers au Scratch (H+F) + Les 3 premières équipes (quel que soit le nombre de coureurs et le sexe + Les 3 premières équipes du challenge entreprise. Pas de récompense par catégorie.

> **Gagne ton dossard pour le Marathon ou le 10km pour tous Paris 2024** : Grâce à la Ville de Bourges labellisée Terre de Jeux 2024, tu peux tenter de gagner 1 des 4 dossards (2H+2F) pour le marathon pour tous ou 1 des 24 dossards (2H+2F) pour le 10km pour tous. Au retrait du dossard TDL, tu pourras scanner un QR Code et t'inscrire à la course de ton choix. Un tirage au sort aura lieu 2 semaines après le TDL.

Autres services

> **Parkings** : Attention, le parking du centre commercial est réservé aux clients. Merci de votre compréhension.

> **Vestiaire/Douches** : à la base de voile. L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, avant, pendant et après l'épreuve.

> **WC** : à la base de voile + 3 toilettes sur l'esplanade

> **Garderie enfants** (à partir de 3 ans) : gratuite de 9 h à 14 h au centre social du Val d'Auron. Ne servira pas de surveillance d'affaires personnelles.

> **Meneurs d'allure (sur 1T, Duo et 2T) :**

09 km/h 36'30 et 1h 13 > ballon **violet**

10 km/h 33' et 1 h 05 > ballon **rouge**

11 km/h 30' et 1 h 00 > ballon **blanc**

12 km/h 27'30 et 55' > ballon **jaune**

13 km/h 25'30 et 51' > ballon **vert**

14 km/h 23'30 et 47' > ballon **orange**

> **Résultats** : affichés le jour de la course + www.tdl-bourges.fr + Protiming

Règlement courses enfants

Mini Tour du Lac du Val d'Auron (Samedi 18/11/2023 après midi), Esplanade Mendès France à BOURGES

> **Courses enfants** : gratuites mais limitées à 1100 enfants.

> **4 Courses** :

Course 1 : réservée aux enfants nés de 2016 à 2017 : 800m départ à 14h45

Course 2 : réservée aux enfants nés de 2014 à 2015 : 1000m départ à 15h00

Course 3 : réservée aux enfants nés de 2012 à 2013 : 1500m départ à 15h55

Course 4 : réservée aux enfants nés de 2008 à 2011 : 2500 m départ à 16h10

> **Autorisation parentale** : Une autorisation parentale est obligatoire, le certificat médical est facultatif.

> **Récompenses** : Un lot sera remis aux 1100 premiers enfants venant se faire pointer le Samedi après-midi uniquement.

> **Inscription** : Uniquement sur internet (protiming) jusqu'au 16/11/2023 23h59
Pas d'inscription sur place

> **Retrait des lots** : Le Samedi à partir de 13h00 et au minimum 30 minutes avant la course.

Pour tout renseignement complémentaire sur les courses enfants vous pouvez écrire à **tdlenfants.bourges@gmail.com**

Protection des données personnelles

> **Droit à l'image** : tout coureur autorise expressément les organisateurs, ainsi que les ayants-droits tels que les partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourra apparaître, prises à l'occasion de sa participation à la course, et ce, pour une durée illimitée.

> **CNIL** : conformément à la Loi Informatique et Liberté du 6/01/1978, nous vous informons du caractère facultatif des réponses des participants. Par ailleurs, les participants disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données les concernant. Sauf opposition écrite de votre part, ces informations pourront être communiquées aux sociétés partenaires de l'événement.

Tarifs

Les courses adultes

3 évolutions de tarif :

1. De l'ouverture jusqu'au **08/10 Inclus**
2. Du **09/10** au **07/11 inclus**
3. Du **08/11** à la **clôture des inscriptions internet**

1T ou Duo (par personne) : Evolutions des tarifs **7€/9€/12€**

2T : Evolutions des tarifs **10€/12€/15€**

Maratdlon : 2 évolutions de tarif (1 et 2) suivant nombre de coureurs par équipe (voir tableau ci-dessous).

Nb coureur	PU	Total	PU majoré	Total Majoré
1	45	45	50	50
2	25	50	30	60
3	18	54	21	63
4 à 6	11	66	14	84

Pour challenge entreprise : Tarif unique = 84€ (quelle que soit la date et le nombre de coureurs)

Don Association

1€ par coureur + vos dons personnels (lors d'une inscription adulte ou enfant via le site Protiming) seront reversés à 2 associations :

- **Les Francas du Cher** : au travers de RAD18 (Réseau d'Animations Départemental du Cher) pour l'achat d'une Joëlette (Véhicule permettant aux enfants handicapés de participer à des évènements tels que les courses à pied)
- **Jamavie18** : accompagnement et écoute des personnes gravement malades en soins palliatifs et/ou en fin de vie.